



Facebook



@SNUIPP66

Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du lundi 9 avril 2018

Le bulletin d'adhésion 2017-2018 est en ligne [le télécharger ici](#) [adhésion en ligne ici](#)



Actus



Mouvement : e-mouvement et vérification des barèmes

Pourquoi et en quoi remplir e-mouvement est une aide pour chaque collègue ?

Cela va permettre, dans un premier temps, aux délégués du personnel du SNUipp-FSU 66 de vérifier tous les barèmes des collègues qui nous ont transmis leur fiche de contrôle syndical (l'an passé sur 709 collègues qui ont fait le mouvement nous avons vérifié plus de 500 fiches !). En cas d'erreur constatée, nous vous prévenons sur e-mouvement (mail) immédiatement et en informons l'administration. Ainsi, vous pourrez faire les démarches auprès de l'administration avant le 22 avril....

Puis, les délégués du personnel interviennent lors du groupe de travail barèmes et vœux pour vérifier si les erreurs constatées ont bien été prises en compte.

Ensuite, nous faisons le mouvement « manuellement » durant plusieurs jours et comparons avec les résultats de l'administration (encore de nombreuses erreurs constatées) pour tous les collègues (et non pas uniquement les syndiqués) à la suite de quoi, nous publions NOTRE pré-mouvement anonymé, où des erreurs sont encore relevées.

Un groupe de travail a lieu pour vérifier le travail entre l'administration et les organisations syndicales, certaines décisions sont soumises au DASEN en CAPD....

Enfin, la CAPD mouvement du 24 mai entérinera le 1^{er} mouvement définitif...



Hors classe

Si vous êtes entre la 2^{ème} année du 9^{ème} échelon et le 11^{ème} : vous êtes promuable à la hors-classe : vérifiez vos données sur i-prof ! NB : vous avez une note administrative de 0 : normal !!! vous n'êtes pas dans le 2nd degré ...



AESH et AED : campagnes du SNUipp-FSU

Des indemnités pour les AED et les AESH en REP

Le SNUipp-FSU, le SNES, le SNEP et le SNUEP lancent ensemble une pétition en ligne pour réclamer le versement des indemnités REP et REP+ aux assistants d'éducation (AED) et aux accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) exerçant sur les territoires de l'éducation prioritaire. [Lire la suite ICI](#)



Carte scolaire : la vérité des prix

Le SNUipp-FSU, après une enquête auprès de 97 départements, dévoile la réalité des chiffres de la carte scolaire 2018.

Voici les éléments chiffrés réels de la carte scolaire 2018, au terme de l'enquête que le SNUipp-FSU a réalisée auprès de 97 départements. Les premières instances d'attribution des moyens se sont tenues et la dotation totale de 3 880 postes est insuffisante pour

assurer le dédoublement des CE1 de REP+ et des CP de REP qui à lui seul "consomme" 5 442 postes*. [Lire la suite ICI](#)



Animations pédagogiques : de la carte au plat unique...

Dans un courrier adressé aux recteurs, la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) a donné ses priorités pour le contenu des animations pédagogiques de la prochaine année scolaire. Le choix est simple français et mathématiques ou français et mathématiques.

Le week-end du 1er avril, le courrier de la DGESCO circulait sur les réseaux sociaux et certains ont d'abord cru à un poisson. La ficelle paraissait grosse et pourtant... Le ministère donne bien consigne au recteur d'organiser les 18 heures de temps d'animations pédagogiques à la rentrée 2018 sur deux seuls objets répartis équitablement : « enseignement et apprentissage de la lecture et de l'écriture » et « enseignement et apprentissage des mathématiques ». Un plan de formation permettant d'assurer selon ce courrier « l'acquisition des savoirs fondamentaux par les élèves », centré sur « le lire, écrire, compter et respecter autrui ».

La rue de Grenelle affiche donc ses ambitions pour l'école primaire, une ambition au petit pied qui consiste une fois de plus à sortir de vieilles recettes censées répondre aux difficultés bien actuelle de l'école. [Lire la suite ICI](#)



CP et CE1 dédoublés en REP : Exécuter ou concevoir ?

Certaines remontées du terrain nous inquiètent : manuel (lequel ?) obligatoire, méthode imposée, exigence de résultats statistiques... Une clarification nous semble nécessaire pour éviter toute dérive. Nous demanderons rapidement à l'Administration départementale de préciser le cadre et les attentes de l'Institution vis-à-vis des collègues enseignant dans ces classes. En attendant, nous réaffirmons fermement, que les enseignants sont des professionnels experts, libres de leurs choix pédagogiques et concepteurs d'une pratique adaptée à leurs élèves.



Actions



108h : ça déborde ! Comptez vos heures en plus

Le 14 mars, enseignantes et enseignants ont largement dépassé leurs 108 heures officielles consacrées au travail hors la classe. Le SNUipp-FSU les invite à comptabiliser les heures supplémentaires au moyen d'un outil en ligne.

"108 heures, ça déborde ». Le SNUipp-FSU l'a manifesté de manière symbolique le 14 mars dernier sous les horloges de la gare Saint-Lazare. Depuis cette date, la majorité des enseignantes et des enseignants du premier degré ont largement dépassé le volant institutionnel des heures dévolues au travail hors la classe.

Le SNUipp met en ligne dès à présent un outil pour comptabiliser ces heures de travail effectuées hors la classe : rencontres avec les parents et les partenaires de l'école, élaboration et suivi des projets collectifs et individuels relatifs aux élèves à besoins particuliers, réunions diverses...

Le SNUipp invite donc enseignantes et enseignants à compléter chaque quinzaine le tableau en ligne (voir ci-dessous).

L'ensemble des données récoltées sera un outil précieux pour permettre au syndicat de poursuivre sa campagne et d'exiger auprès du ministère la juste reconnaissance de l'ensemble de ces tâches dans le temps de travail enseignant.

Pour créer son espace personnel SNUipp et comptabiliser les heures en plus effectuées, [c'est ICI](#)



Fonction Publique, des suites après le 22 mars...

1- Communiqué commun des sept organisations ayant appelé au 22 mars :

CFE CGC-CFTC-CGT-FA FP- FO-FSU et Solidaires. [Lire ICI](#)

2- DÉCLARATION UNITAIRE CFDT – CFE-CGC – CFTC – CGT – FA FP - FO–FSU – Solidaires – UNSA du 4 avril. [Lire ICI](#)



Infos administratives

Mouvement

Accusé de réception dans i-prof : entre le 13 et 17 avril.

Correction à envoyer à la DSDEN jusqu'au 22 avril

Classe exceptionnelle

À la suite du cafouillage lors de l'ouverture de la campagne 2018 d'avancement à la classe exceptionnelle, il est précisé que la période de candidature au titre du vivier 1, initialement fixée du 3 au 16 avril 2018, est **prolongée jusqu'au 25 avril 2018 à 18 heures.**



Calendrier



RIS : période 5

Dernière série de RIS de l'année :

Mardi 5 juin : Cabestany (lieu à déterminer) à partir de 17h

Mercredi 6 juin : au siège du SNUipp-FSU 66 à 9h

Mardi 12 juin : Thuir à partir de 17h (lieu à déterminer)

Mercredi 13 juin : perpignan élémentaire V. Duruy à 9h



Etats Généraux de la Direction d'Ecole

Le vendredi 1^{er} juin. Directrices et directeurs d'école : tous concernés ! [La suite ICI](#)



Les nouveautés sur notre site : [ICI](#)

- MATERNELLE : décrypter les annonces Blanquer
 - Passage à la « Hors Classe » : l'analyse du SNUipp-FSU.
 - Pour une médecine de prévention !
 - #PasPlusDe20 par classe en Education Prioritaire
 - Traitement et indemnités : Taux et montants au 24 janvier 2018
-

Se (RE) syndiquer ... au SNUipp-FSU ! c'est maintenant !!

● [Télécharger le bulletin d'adhésion ici](#) [adhésion en ligne ici](#)

Le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire dans les Pyrénées-Orientales et nationalement, et ce n'est pas par hasard !

Le SNUipp-FSU a toujours l'ambition d'être à l'écoute de la profession, dans toute sa diversité, de lui permettre de se rassembler et d'agir. Le SNUipp-FSU s'engagera, comme il l'a toujours fait, pour faire entendre nos exigences et nos revendications pour une école garante de la réussite de tous, ainsi que pour défendre les intérêts des enseignants. Dans le même temps, chacun a de plus en plus besoin d'être conseillé, appuyé et défendu dans les démarches pour sa carrière, le respect de ses droits.

Etre syndiqué au SNUipp-FSU c'est, au-delà de recevoir les publications à domicile (mails, journaux, ...), croire en toutes ces valeurs collectives et les faire vivre.

Alors, plus d'hésitation, (re)syndiquez-vous au SNUipp-FSU et parlez-en à vos collègues !

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : @snuipp66 Facebook

TEL : 04.68.50.78.44 ou 06.25.85.13.58 (réservé aux syndiqués)

Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD